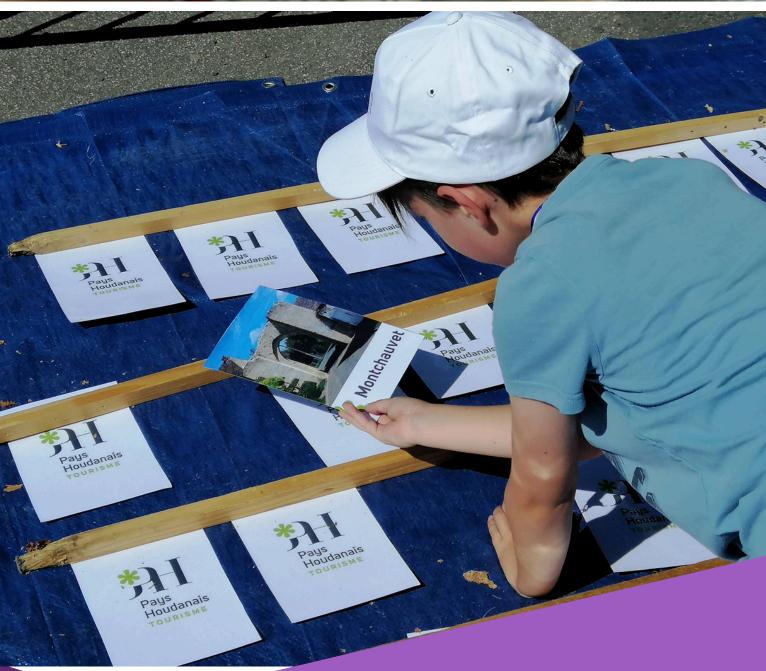
GUIDE DU PARTENAIRE 2025









ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Representations

ASSOCIATIONS





L'OFFICE DE TOURISME ET SON EQUIPE





Marlène Eberhardt
Conseillère en séjour,
chargée des publics,
de l'animation numérique et de
l'évènementiel

En quelques mots...

Sous statut association Loi 1901, l'Office de Tourisme est missionné par la Communauté de Communes du Pays Houdanais pour mettre en œuvre sa politique touristique, il agit sur un territoire de 36 communes.

Comme toute association, il fonctionne grâce à l'investissement de bénévoles. Il emploie également 2 salariées en 2025 qui sont vos interlocutrices au quotidien.

L'Office de Tourisme du Pays Houdanais est la vitrine de votre territoire. Outre ses missions d'accueil, d'information, de promotion et d'animation, il gère également la conduite de la politique de développement touristique du territoire et la mise en réseau des prestataires touristiques locaux!



En tant qu'association, l'Office de Tourisme du Pays Houdanais compte de nombreux adhérents et notamment des associations du territoire.

En contrepartie d'une cotisation annuelle, les associations adhérentes peuvent bénéficier d'un certain nombre de services :



PACK ASSOCIATIONS Tarif unique de 35 € pour l'année 2025, incluant :

- Participation à la vie de l'association en tant que membre de l'Assemblée Générale.
- Possibilité de vendre des produits en boutique avec une commission moindre (10% pour les adhérents contre 20% pour les non-adhérents).
- Mise à disposition d'une photothèque libre de droits.
- Possibilité de billetterie physique à l'OT et/ou en ligne pour les événements des associations adhérentes.
- Possibilité de participer gratuitement à des ateliers numériques 2 par an (10 € pour les non-adhérents).



N'hésitez pas à nous contacter
pour toute information complémentaire!
L'Office de Tourisme du Pays Houdanais
4 Place de la Tour
78550 HOUDAN
Tél: 0130595386

contact@tourismepayshoudanais.fr www.tourisme-pays-houdanais.fr





L'Office de Tourisme du Pays Houdanais vous accueille d'avril à septembre du mardi au vendredi de 10h à 12h30
et de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
D'octobre à mars du mardi au samedi
de 10h à 12h30 et de 15h à 17h.
L'Office de Tourisme est fermé le dimanche, le lundi
et les jours fériés.

